



LES MANAGERIALES DU CNEH

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE AU SERVICE DES MANAGERS
DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

PARIS le 03 Décembre 2026
de 9h à 17h

RÉF.R2622

Le CNEH vous donne rendez-vous à Paris à la première édition «**DES MANAGERIALES DU CNEH**», consacrée à l'Intelligence Artificielle et à la révolution qu'elle engendre pour les managers. Depuis 3 ans, l'intelligence artificielle (IA) et l'intelligence artificielle générative (IAG) sont omniprésentes : dans les discours, les outils... et parfois dans les fantasmes

Cette journée propose de passer du mythe à l'usage, en donnant aux managers de la FPH des repères clairs, rassurants et opérationnels. Sans technicisme excessif ni naïveté, il s'agit de comprendre, d'encadrer et d'expérimenter l'IAG dans le respect des exigences éthiques et réglementaires.

Au programme : des apports solides le matin, des ateliers concrets l'après-midi, et des cas d'usage directement transposables dans son quotidien managérial... et surtout, une envie de partager nos questionnements sur ce nouveau partenaire qui s'invite dans nos pratiques et nos échanges. Une journée pour apprivoiser l'IAG, renforcer son efficacité managériale en gardant la main sur l'essentiel : l'humain.

- 1. Comprendre les enjeux et concepts clés de l'IAG et les apports des LLM (Large Language Models) pour le management hospitalier**
- 2. Situer les usages de l'IAG dans le cadre réglementaire (RGPD, AI Act, CNIL) et les politiques internes de son établissement**
- 3. Identifier les cas d'usage concrets de l'IAG améliorant l'efficacité managériale, la stratégie, le respect du droit, la communication, la gestion (finances, RH, qualité...), la formation...**
- 4. Accompagner la montée en compétences des managers** en expérimentant en ateliers, à partir des techniques de prompt engineering, comment faire de l'IAG un «sparring partner» pour optimiser des tâches chronophages, structurer un projet de service, reformuler des messages institutionnels, animer des réunions d'équipe de manière plus dynamique etc...
- 5. Définir un premier plan d'action** d'intégration progressive et sécurisée de l'IAG dans sa pratique managériale au sein de son établissement

PLUS D'INFORMATIONS

Anne LUMBROSO-VASSAL,
Responsable des pôles Management,
RPS/QVCT, IAG au CNEH

Email : anne.lumbrosovassal@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT,
Responsable développement et formation

Tél. 01 41 17 15 76

Email : formation@cneh.fr

Modalités

PUBLIC - Médecins, directeurs, chefs de pôle, managers, cadres, responsables de service, gestionnaires, chefs de projets de tous niveaux et de tous services

PRÉREQUIS - Ne nécessite pas de prérequis

DATE - 03 Décembre 2026, soit 1 jour - 7 heures

LIEUX - Paris

MODALITÉS - Présentiel

BESOINS MATERIELS - Afin d'expérimenter les outils IA, merci de vous munir de pc portable ou d'une tablette (charge 100%) lors des ateliers de mise ne pratique.

METHODES PEDAGOGIQUES - Diagnostic de maturité IAG (Wooclap) - Introduction et contextualisation – Baromètre de l'IAG - Apports théoriques - Retours d'expérience - Partage de pratiques – Démonstration et entraînement sur des Chatbots - Padlet

SATISFACTION DES PARTICIPANTS - Échanges avec les participants, questionnaire de satisfaction

REFERENTE HANDICAP CNEH - Sylvie LIOT – 01.41.17.15.76 – 06.42.22.31.55
sylvie.liot@cneh.fr, afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre et prévoir les adaptations pédagogiques et aménagements adéquats.

TARIFS (DÉJEUNER INCLUS) - Adhérents : 700 € - Non-adhérents : 750 €

INTERVENANTS

- **Anne LUMBROSO-VASSAL**, Consultante-formatrice, responsable des pôles Management, RPS/QVCT, IAG au CNEH
- **Jean-Luc STANISLAS**, CSS, Consultant expert en management, IAG et ludopédagogie
- **Frédéric TEXIER**, DRH, RF, Consultant-formateur, responsable du pôle RH au CNEH

PLUS D'INFORMATIONS

Anne LUMBROSO-VASSAL,
Responsable des pôles Management,
RPS/QVCT, IAG au CNEH

Email : anne.lumbrosovassal@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT,
Responsable développement et formation

Tél. 01 41 17 15 76

Email : formation@cneh.fr

Programme

8h45 – 9h15 : Accueil des participants et café de bienvenue

9h15 – 9h30 : Ouverture de la journée : Les enjeux et pratiques de l'IAG, et pour les managers : baromètre et diagnostic maturité IAG

9h30 – 10h : Comprendre la révolution IAG (LLM) et ses implications pour les managers

- De l'IA à l'IAG : de quoi parle-t-on ? comment ça fonctionne ? où en est-on ?
- Le panorama des usages de l'IAG dans la FPH : ce qui change pour les managers.
- Les potentialités, risques et limites, biais et hallucinations des modèles de langage (LLM) et agents IA

10h30 – 11h : Sécuriser les usages de l'IAG : le cadre juridique et éthique (RGPD, AI Act, charte IA)

- Les essentiels réglementaires : protection des données, qualification des usages, points de vigilance spécifiques des établissements de santé
- L'AI Act et les recommandations de la CNIL : comment traduire ces exigences dans un établissement de santé ou médico-social : la charte IA
- Des exemples : notes managériales, données RH, documents formation, suivi d'activité...

11h00 – 11h15 : Pause café...

11h15 – 12h30 : Démonstrations commentées – L'IAG au service du manager hospitalier

- Le prompt efficace en 5 points : rôle, contexte, tâche, format, ton
- Quelques usages (recherche, texte, image, vidéo, podcast, diaporama...) avec quelques Chatbots : ChatGPT, Gemini, Le Chat, Perplexity, Claude, Notebook LM, Napkin, Nano banana, Veo3, Gamma

Quelques cas d'usage:

- Management d'équipe : entretiens, feedback, notes internes, conduite de projet, ...
- RH/formation : fiches de poste, GPMC, ingénierie de formation, livrables Qualiopi, ...
- Pilotage/qualité : préparation de rapports, plans d'action, suivi d'indicateurs, ...

12h30 – 14h00 : Déjeuner organisé par le CNEH sur site

Après-midi – Ateliers d'appropriation de l'IAG dans sa fonction managériale

14h00 – 14h15 : Lancer les ateliers – Règles du jeu et consignes :

confidentialité, anonymisation, rôle du manager comme pilote

14h15 – 16h00 : 4/5 Ateliers pratiques sur 4/5 thématiques (cas d'usage)

- Identifier les usages pertinents et réalistes de l'IAG dans son périmètre professionnel
- Rewriting managérial et communication assistée par IAG
- IAG et conduite de projet
- Co-construire une charte d'usage IAG d'équipe ou de service

16h00 – 16h15 : Pause café...

16h15 – 17h00 : Synthèse des productions sous forme de world café et conclusion de la journée

- Ce qui est autorisé / encadré / proscrit,
- Les règles de confidentialité et d'anonymisation,
- Le rôle du manager, du DPO, de la direction.
- 2 usages IAG à tester, 1 garde-fou à mettre en place, 1 action de partage/sensibilisation dans son équipe ou direction
- Le recueil "à chaud" des impressions et besoins d'accompagnement complémentaires (coaching de managers, séminaires d'équipe, modules de formation IAG, etc.).



Demande d'inscription

- sur le site www.cneh.fr
- **Sylvie Liot**, Responsable développement et formation
Tél. 01 41 17 15 76 – 06 42 22 31 55 – sylvie.liot@cneh.fr
Formation éligible au plan de formation

Coordinateur :

Anne Lumbroso-Vassal - Consultante formatrice du pôle RH et management
anne.lumbrosovassal@cneh.fr

Réfèrent handicap :

Sylvie Liot, Tél. 01 41 17 15 76 – 06 42 22 31 55 – sylvie.liot@cneh.fr
merci de nous faire part de vos besoins spécifique en amont de la formation.

Le 03 décembre 2026,

Tarifs nets de taxe

- Adhérent CNEH : 700 €
- Non-adhérent CNEH : 750 €

Facturation sur Chorus Pro* : SIRET de l'établissement (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Établissement*

Raison sociale

Adresse

CP Ville Tél.

Responsable de formation

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Participant

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour les attestations de présence en formation/les prises en charges financières et envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant. Ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

*Tous les champs sont obligatoires

Date et signature